



RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 04441

Numéro SIREN : 534 013 982

Nom ou dénomination : RHONE ALPES CREATION II

Ce dépôt a été enregistré le 06/07/2017 sous le numéro de dépôt B2017/021751



COMPTES ANNUELS

2016

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

SAS RHONE ALPES CREATION II

COMPTES ANNUELS
DU 01/01/2016 AU 31/12/2016

expertise comptable

social

conseil

commissariat aux comptes

audit

Siège Social : Le Thelemos 12 et 15 quai du commerce C.P. 50203 69336 Lyon Cedex 09

Tél. 04 78 43 45 55 Fax 04 78 64 83 42 Web. <http://www.orial.fr>

Société inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes

SAS au capital de 3 726 911 € - 444 674 816 00012 RCS Lyon

Lyon - Paris - Valréas - Villefranche-sur-Saône

Membre du réseau JPA international

 Sommaire

1. Comptes annuels	1
Bilan	2
Compte de résultat	4
Annexe	
<i>Règles et méthodes comptables</i>	5
<i>Notes sur le bilan</i>	8
<i>Tableau de variation des TIAP</i>	16



Comptes annuels

 Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	153 738	153 738		
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial	50 000		50 000	50 000
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillag				
Autres immobilisations corporelles				
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	8 954 314	1 319 220	7 635 094	5 781 320
Autres titres immobilisés	23	11	11	23
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	9 158 075	1 472 969	7 685 106	5 831 343
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices	2 775		2 775	4 718
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
Autres créances	48		48	541 414
Divers				
Avances et acomptes versés sur commande				
Valeurs mobilières de placement	19 998		19 998	
Disponibilités	3 476 268		3 476 268	5 681 339
Charges constatées d'avance	664		664	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 499 753		3 499 753	6 227 470
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	12 657 828	1 472 969	11 184 859	12 058 813

 Bilan

	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
PASSIF		
Capital social ou individuel	13 315 000	13 315 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-1 809 976	-981 620
Résultat de l'exercice	-599 732	-828 356
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	10 905 292	11 505 024
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	67 522	
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	67 522	
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	155 469	551 451
<i>Personnel</i>	2 182	
<i>Organismes sociaux</i>	1 485	2 137
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>		
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	186	201
Dettes fiscales et sociales	3 853	2 338
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	52 724	
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	212 045	553 789
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	11 184 859	12 058 813

Compte de résultat

	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
PRODUITS				
Autres produits		22	-22	-100,00
Total		22	-22	-100,00
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Autres achats & charges externes	763 017	571 055	191 963	33,62
Total	763 017	571 055	191 963	33,62
MARGE SUR M/SES & MAT	-763 017	-571 033	-191 985	33,62
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	345	359	-14	-3,90
Salaires et Traitements	13 896	15 000	-1 104	-7,36
Charges sociales	5 255	5 630	-375	-6,66
Amortissements et provisions		12 846	-12 846	-100,00
Autres charges	7	8	-1	-12,47
Total	19 503	33 842	-14 339	-42,37
RESULTAT D'EXPLOITATION	-782 520	-604 875	-177 645	29,37
Produits financiers	402 548	266 437	136 111	51,09
Charges financières	882 749	489 910	392 839	80,19
Résultat financier	-480 201	-223 472	-256 728	114,88
RESULTAT COURANT	-1 262 721	-828 347	-434 374	52,44
Produits exceptionnels	1 057 863		1 057 863	
Charges exceptionnelles	394 874	9	394 865	NS
Résultat exceptionnel	662 989	-9	662 998	NS
RESULTAT DE L'EXERCICE	-599 732	-828 356	228 624	-27,60

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS RHONE ALPES CREATION II

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est de 11 184 859 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant une perte de 599 732 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 13/03/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par les règlements ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 et ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Règles et méthodes comptables

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Titres immobilisés de l'activité de portefeuille

1. PRINCIPES

Les Titres Immobilisés de l'Activité de Portefeuille (TIAP) regroupent les participations représentant une quote-part de capital de sociétés acquises dans le but d'en retirer un profit : les TIAP sont donc représentatifs de l'activité de capital-risque. Les obligations convertibles sont prises en compte dans le tableau des TIAP, car elles donnent accès à terme au capital des sociétés.

1.1 - VALEUR COMPTABLE BRUTE

La valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires, et hors coupons courus à la date d'acquisition.

1.2 - PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES T.I.A.P.

Lorsque la valeur actuelle, telle qu'elle résulte des analyses de la société au 31 décembre, est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Lorsque les titres bénéficient d'une garantie BPI France, la provision est constituée nette de cette garantie.

1.3 - VALEUR COMPTABLE NETTE

Cette donnée correspond à la valeur comptable brute diminuée des provisions pour dépréciation nettes de BPI France.

1.4 - EVALUATION DES TITRES LORS DE LA SORTIE DU PATRIMOINE

Le prix d'acquisition des titres cédés est estimé selon la méthode FIFO, c'est-à-dire la méthode du premier entré, premier sorti.

1.5 - VALEUR ESTIMATIVE

En fin d'exercice, les titres sont évalués selon les préconisations du guide d'évaluation établi par les organisations professionnelles européennes du capital risque (AFIC - EVCA - BVCA). Ces méthodes sont conformes aux règles IFRS.

Les méthodes utilisées pour l'évaluation des titres de sociétés sont les suivantes :

1.5.1 - Valeurs mobilières non cotées

La valorisation des titres est déterminée selon les principes de la Juste Valeur (Fair Value) définis par les règles des IFRS.

La Juste Valeur est définie comme celle à laquelle les titres pourraient être échangés entre des parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

En l'absence de valeurs de marché, il est appliqué les méthodes de valorisation, référencées par l'AFIC, la BVCA et l'EPEVCA (Guide international d'évaluation à l'usage du capital investissement).

La valorisation des titres acquis depuis moins de deux ans ne subit aucune modification sauf en cas d'événements significatifs, tels que :

- opération significative portant sur les fonds propres et entraînant une modification de la valeur de l'entreprise,
- cession significative de titres à un nouvel actionnaire ou entre actionnaires indépendants les uns des autres,
- ou une modification significative de la situation économique, juridique, financière de la société ou de ses perspectives par rapport à celles qui avaient été retenues à l'époque de l'investissement.

Au-delà de deux ans, la valeur de la société est analysée selon les modalités qui suivent afin de s'assurer que cette dernière n'est pas inférieure au coût d'entrée des titres à l'actif :

- en cas de survenance d'une opération significative sur les fonds propres, d'un échange ou d'une cession de titres, la valeur des titres pour cette opération est retenue comme référence pour la valorisation de l'entreprise.



Règles et méthodes comptables

- des ajustements de la valeur effectués sont interprétés et décidés au coup par coup, en fonction des circonstances des opérations servant de référence.

1.5.2 - Valeurs mobilières cotées sur un marché réglementé

Les valeurs cotées sur un marché réglementé en fonctionnement régulier, sont évaluées au dernier cours de bourse.

Si l'investissement coté fait l'objet d'une restriction affectant la négociation ou la période d'immobilisation (lock up), une décote minimale de 25% est appliquée au dernier cours de bourse.

Provision des titres en portefeuille - Couverture BPI France

Les prises de participations réalisées par Rhône Alpes Création II font l'objet d'une garantie accordée par BPI France, destinée à couvrir les pertes éventuelles sur les :

- actions,
- obligations convertibles,
- bons de souscription d'actions.

Cette garantie :

- ne s'applique qu'à certaines des prises de participations effectuées par Rhône Alpes Création II,
- peut être plafonnée.

Le plafond couvre certains des investissements réalisés par période de 3 ans :

- 2012 à 2013
- 2014 à 2016

Pour les titres éligibles à cette limitation, les sinistres sont indemnisés jusqu'à ce que le plafond de garantie soit atteint. Les sinistres qui interviennent au-delà ne sont plus indemnisés.

Les titres éligibles à ce plafonnement de garantie font par conséquent l'objet, lorsque le sinistre n'a pas été déclaré à BPI France et qu'il n'est que probable, d'une provision pour dépréciation nette de la garantie BPI France.

Le plafonnement donne lieu à une majoration du taux de provision pour dépréciation, ainsi, lorsque le sinistre a été déclaré et que l'indemnité BPI France a été reçue ou comptabilisée à recevoir, une provision pour risques sur titres en portefeuille est constatée.

Au 31 décembre 2016, l'application de ce plafond conduit à la comptabilisation d'une provision pour risque sur titres en portefeuille pour 67,5K €.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	153 738			153 738
- Fonds commercial	50 000			50 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	203 738			203 738
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	6 446 959	2 931 831	424 475	8 954 314
- Autres titres immobilisés	23			23
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	6 446 982	2 931 831	424 475	8 954 337
ACTIF IMMOBILISE	6 650 719	2 931 831	424 475	9 158 075

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			2 931 831	2 931 831
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			2 931 831	2 931 831
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			424 475	424 475
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			424 475	424 475

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution		33,00
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		33,00
Total		

Fonds commercial

	31/12/2016
Éléments achetés	50 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	50 000

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que le fonds commercial ou les fonds commerciaux n'ont pas

Notes sur le bilan

de durée de vie limitée et, à ce titre, ne sont pas amortis

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euro

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLE SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
SAS FINOPTIM	33	14	12,50	200	200			281	45	
SAS MATHYM	44	470	19,32	650	650			114	-89	
Technidrone	13	86	10,26	80	80			712	-58	
IP3 GROUP	1 401	-61	14,29	200	172			217	-92	
SAS STLINKS	640	-74	23,28	149	97			36	-59	
TECHLIMED	187		14,05	210						
Optimiz.me	18	39	15,39	210	210			397	49	
SARL TILKEE	22	426	18,88	250	250			97	-354	
SYNTHELIS	31	-646	18,31	307	141			247	-241	
SAS ENERGIS NAUTIC SERVICES	17	65	19,61	100	86			341	-128	
ITRIS AUTOMATION SQUARE	778	-428	27,56	365	296			479	-168	
Boa Concept	838	-282	29,83	300	300			3 477	259	
SAS CENTREXPERT	505	-183	21,55	325	325			833	46	
SAS BIOMAE	59	401	15,15	200	200			342	-57	
WINGIT	1 118	955	12,85	350	350				-753	
ARTHEOS	68	753	10,30	150	107			2 320	-532	
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises				180	166					
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										

 Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	153 738			153 738
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	153 738			153 738
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles				
ACTIF IMMOBILISE	153 738			153 738

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 62 455 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	58 968	58 968	
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	2 823	2 823	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	664	664	
Total	62 455	62 455	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Intérêts courus des OC	58 968
Banque - Intérêts courus à recevoir	2 896
Total	61 863

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 13 315 000,00 euro décomposé en 2 663 000 titres d'une valeur nominale de 5,00 euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	2 663 000	5,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	2 663 000	5,00

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisée de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges		67 522			67 522
Total		67 522			67 522
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		67 522			
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 212 045 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	155 469	155 469		
Dettes fiscales et sociales	3 853	3 853		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	52 724	52 724		
Produits constatés d'avance				
Total	212 045	212 045		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice :				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice :				
(**) Dont envers Groupe et associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	45 677
Etat - autres charges à payer	186
Total	45 863

 Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	664		
Total	664		

Tableau de variation des TIAP
VARIATION DE LA VALEUR DU PORTEFEUILLE DE TIAP

	VALEUR COMPTABLE NETTE	VALEUR ESTIMATIVE
Montant à l'ouverture de l'exercice	5 743 254	9 330 810
Acquisitions de l'exercice	2 537 322	2 537 322
Cessions de l'exercice	30 667	568 588
Reprises des provisions sur titres cédés		
Plus et moins-values sur cessions de titres		
. détenus au début de l'exercice		205 318
. acquis dans l'exercice		
Variation de la provision pour dépréciation	-637 075	-637 075
Autres variations des plus-values latentes		
. sur titres acquis dans l'exercice		-31 338
. sur titres acquis antérieurement		322 562
MONTANT A LA CLOTURE	<u>7 612 834</u>	<u>11 159 011</u>

Tableau de variation des TIAP
VALEUR ESTIMATIVE DU PORTEFEUILLE DE TIAP

METHODES D'EVALUATION =====	MONTANT A L'OUVERTURE			MONTANT A LA CLOTURE		
	VALEUR BRUTE	VALEUR NETTE	VALEUR ESTIMATIVE	VALEUR BRUTE	VALEUR NETTE	VALEUR ESTIMATIVE
Coût de revient	3 505 482	3 505 482	3 631 002	1 690 034	1 690 034	1 690 034
Cours de bourse	562 518	562 518	3 538 599	531 852	531 852	2 285 788
Coefficient de capitalisation	690 205	690 205	1 176 159	690 205	690 205	1 766 731
Actif Net Réévalué			0			0
Référence à une valeur de marché			0	3 232 228	2 873 504	3 527 571
Autres méthodes	1 630 008	985 048	985 048	2 750 550	1 827 239	1 888 887
	<u>6 388 213</u>	<u>5 743 254</u>	<u>9 330 810</u>	<u>8 894 869</u>	<u>7 612 834</u>	<u>11 159 011</u>

RHONE ALPES CREATION II

Société par Actions Simplifiée au capital de 13.315.000 euros
Siège social : 10 rue du Château d'Eau
69410 CHAMPAGNE AU MONT D'OR
534 013 982 RCS LYON

RESOLUTION D'AFFECTION DU RESULTAT **SOUMISE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE** **DU 22 JUIN 2017**

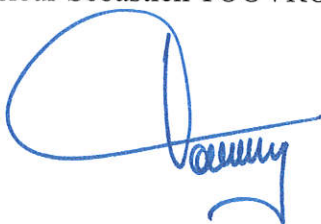
TROISIEME RESOLUTION

Sur proposition du Président, l'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2016, s'élevant à la somme de 599.732 €, en totalité au compte « Report à Nouveau » dont le solde débiteur sera ainsi porté de 1.809.976 € à 2.409.708 €.

L'Assemblée Générale constate qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour la Présidente, la société KREAXI
Monsieur Sébastien TOUVRON



RHONE ALPES CREATION II
Société par Actions Simplifiée au capital de 13.315.000 euros
Siège social : 10 rue du Château d'Eau
69410 CHAMPAGNE AU MONT D'OR
534 013 982 RCS LYON

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT
SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2016

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle pour vous rendre compte de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31/12/2016, et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Votre Commissaire aux Comptes vous donnera dans son rapport toutes informations quant à la régularité des comptes annuels qui vous sont présentés.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Au présent rapport est annexé un tableau faisant apparaître les résultats financiers de la Société au cours des cinq derniers exercices.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

SITUATION DE LA SOCIETE

1) – ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016 / MARCHE DES AFFAIRES SOCIALES

Nous vous rappelons que la Société a été créée le 20 juin 2011 avec un capital de 50.000 € détenu à 100 % par la société RAC I.

Par décisions du 16 mai 2012, l'Associée unique a décidé de procéder à une augmentation de capital d'un montant de 22.000.000 € par émission de 2.200.000 actions nouvelles de 10 € de valeur nominale chacune. Le Conseil de surveillance du 27 juin 2012 a constaté la souscription de 2.101.000 actions sur les 2.200.000 actions nouvelles émises. Les actions souscrites ont été libérées à hauteur de 25 % du montant de leur souscription, à l'exception de la Région Rhône-Alpes qui a libéré sa souscription en totalité. Suite à cette levée de fonds, le capital social a été porté de la somme de 50.000 € à la somme de 21.060.000 €.

Du fait de la réalisation de cette augmentation de capital, la Société a commencé à investir en Juillet 2012.

Par décision en date du 16 octobre 2014, le Conseil de Surveillance a décidé d'une libération complémentaire de 25 % des souscriptions initiales.

Le 18 novembre 2014, le Président de la Société a constaté la réalisation de cette libération complémentaire par l'ensemble des associés (à l'exception de la Région Rhône-Alpes qui avait déjà libéré l'intégralité de sa souscription et de Garibaldi Capital Développement pour la partie de ses titres rachetés à RAC I et entièrement libérés).

Suite à la décision du Conseil de Surveillance du 16 octobre 2014 de mettre en œuvre la délégation de compétence donnée par l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société du 2 juin 2014, une augmentation de capital social a été réalisée le 6 mars 2015 suivant la levée des conditions suspensives suivantes :

- réduction du capital à hauteur de 10.530.000 € par diminution de la valeur nominale des actions, portée de 10 à 5 euros ;
- émission de BSA1 pour un montant de 10.530.000 € (en substitution des engagements de libération antérieurs des associés pour les actions non encore libérées) ;
- émission de 557.000 ABSA2 pour un montant de 2.785.000 €.

Les engagements de souscription matérialisés par les BSA1 (portés par les actionnaires historiques) et les BSA2 (portés par les souscripteurs du 2^{ème} closing) porteront à terme le capital à 26,6 M€.

Ainsi, l'ensemble des actionnaires (anciens et nouveaux) est désormais aligné tant en termes de montant libéré qu'en termes d'engagement de souscription future. À cet effet, les BSA1 (portés par les actionnaires historiques) et les BSA2 (portés par les souscripteurs du 2^{ème} closing) seront appelés simultanément, en fonction du rythme des besoins de financement des sociétés du portefeuille et sur une durée de 10 ans, pour maintenir cet alignement.

Au 31/12/2016, la répartition des titres est la suivante :

RHONE-ALPES CREATION II

Mise à jour au 31/12/2016

Actionnaire	Répartition initiale		Réduction de capital (AGE du 18/11/2014)		Augmentation de capital par exercice de BSA1 (AGE du 18/11/2014)			2ème Augmentation de capital (ABSA) (CS du 16/10/2014)								
	Total	%	réduction des apports(€)	Actions	%	(€)	BSA1	Total	%	Engagements de souscription (€)	Souscriptions (€) au 6/03/2015	ABSA	BSA2	Total actions (FD)	Total (€)	%
Garibaldi Capital Développement (rachat RAC I) Garibaldi Capital Développement Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes	5 000	0,24%	-	5 000	0,24%	25 000 €	5 000	10 000	0,24%	- €	- €	-	-	10 000	50 000 €	0,19%
	225 000	10,68%	-	225 000	10,68%	1 125 000 €	225 000	450 000	10,68%	- €	- €	-	-	450 000	2 250 000 €	8,45%
	150 000	7,12%	-	150 000	7,12%	750 000 €	150 000	300 000	7,12%	500 000 €	250 000 €	50 000	50 000	400 000	2 000 000 €	7,51%
	264 000	12,54%	-	264 000	12,54%	1 320 000 €	264 000	528 000	12,54%	- €	- €	-	-	528 000	2 640 000 €	9,91%
Caisse d'Epargne Rhône-Alpes	36 000	1,71%	-	36 000	1,71%	180 000 €	36 000	72 000	1,71%	100 000 €	50 000 €	10 000	10 000	92 000	460 000 €	1,73%
Crédit Agricole Centre-Est Crédit Agricole Sud Rhône-Alpes Crédit Agricole des Savoie	120 000	5,70%	-	120 000	5,70%	600 000 €	120 000	240 000	5,70%	800 000 €	400 000 €	80 000	80 000	400 000	2 000 000 €	7,51%
	40 000	1,90%	-	40 000	1,90%	200 000 €	40 000	80 000	1,90%	- €	- €	-	-	80 000	400 000 €	1,50%
	40 000	1,90%	-	40 000	1,90%	200 000 €	40 000	80 000	1,90%	- €	- €	-	-	80 000	400 000 €	1,50%
Apicil	55 000	2,61%	-	55 000	2,61%	275 000 €	55 000	110 000	2,61%	- €	- €	-	-	110 000	550 000 €	2,07%
Sanofi Pasteur SA Merial SAS Somudimec ESFIN UDIMEC UIMM Paris	40 000	1,90%	-	40 000	1,90%	200 000 €	40 000	80 000	1,90%	170 000 €	85 000 €	17 000	17 000	114 000	570 000 €	2,14%
	20 000	0,95%	-	20 000	0,95%	100 000 €	20 000	40 000	0,95%	- €	- €	-	-	40 000	200 000 €	0,75%
	40 000	1,90%	-	40 000	1,90%	200 000 €	40 000	80 000	1,90%	200 000 €	100 000 €	20 000	20 000	120 000	600 000 €	2,25%
						200 000 €	200 000 €	40 000	20 000	20 000 €	100 000 €	20 000	20 000	40 000	200 000 €	0,75%
BNP Paribas Développement Otonnale Alain Tornier Serge Deglise	21 000	1,00%	-	21 000	1,00%	105 000 €	21 000	42 000	1,00%	190 000 €	95 000 €	19 000	19 000	80 000	400 000 €	1,50%
										50 000 €	25 000 €	5 000	5 000	10 000	50 000 €	0,19%
										100 000 €	50 000 €	10 000	10 000	20 000	100 000 €	0,38%
Region Auvergne Rhône-Alpes Fonds FSI France Investissement III CCIR	690 000	32,76%	-	690 000	32,76%	3 450 000 €	690 000	1 380 000	32,76%	1 876 000 €	938 000 €	187 600	187 600	1 755 200	8 776 000 €	32,96%
	345 000	16,38%	-	345 000	16,38%	1 725 000 €	345 000	690 000	16,38%	934 000 €	467 000 €	93 400	93 400	876 800	4 384 000 €	16,46%
	15 000	0,71%	-	15 000	0,71%	75 000 €	15 000	30 000	0,71%	- €	- €	-	-	30 000	150 000 €	0,56%
Total	2 106 000	100%	-	2 106 000	100%	10 530 000 €	2 106 000	4 212 000	100%	5 570 000 €	2 785 000 €	557 000	557 000	5 326 000	26 630 000 €	100%
Valeur nominale	10 €			5,00 €			5,00 €							5,00 €		
Capital social	21 060 000 €			10 530 000 €			10 530 000 €							26 630 000 €		
Actionnaires privés	1 056 000 €	50,14%			0,00%									2 664 000		50,02%
Actionnaires publics	1 050 000 €	49,86%			0,00%									2 662 000		49,98%
	2 106 000 €	100,00%			0,00%									5 326 000		100,00%

RHONE-ALPES CREATION II - Rapport de Gestion de l'exercice 2016

De Janvier 2016 à Décembre 2016, nous avons réalisé :

➤ 5 nouveaux investissements dans les sociétés suivantes :

- * **HIKOB** (69) – 275 K€ - Solution de réseaux de capteurs de mesures
- * **ARGOSIM** (38) – 300 K€ - Editeur d'un logiciel de simulation des exigences de cahiers des charges de systèmes embarqués
- * **TECHNI DRONE** (07) – 200 K€ - Formation de pilotes de drones et acquisition via drones de données aériennes et traitement de ces données.
- * **OPTIMIZ ME** (69) – 300 K€ - Développement d'un logiciel en ligne qui permet aux TPE et PME de réaliser elles-mêmes le référencement de leur site internet sur Google, sans connaissance préalable.
- * **FINOPTIM** (69) – 200 K€ - Développement et commercialisation de produits innovants destinés au marché de la cheminée à foyer ouvert.

➤ 6 refinancements dans les sociétés :

- * **SYNTHELIS** : 107 K€
- * **I-TEN** : 75 K€
- * **CENTR'EXPERT** : 200 K€
- * **MATHYM** : 400 K€
- * **WINGIT** : 200 K€
- * **BIBOARD** : 60 K€

➤ 2 débloquages de deuxièmes tranches dans les sociétés :

- * **THERANEXUS** : 125 K€
- * **APIX ANALYTICS** : 80 K€

À fin 2016, 31 investissements ont été réalisés pour un montant global de 8.925 K€.

Concernant les sorties du portefeuille, nous enregistrons :

- une sortie partielle de la ligne AMOEBA, cotée en bourse, suite à une cession de titres pour un montant de 567 K€ pour un montant investi de 31 K€, représentant une plus-value de 536 K€ ;
- un sinistre concernant la société TECHLIMED, en liquidation judiciaire (montant investi : 310 K€ : provisionné à 100 % depuis le 31/12/2015)

Concernant la composition du portefeuille actif au 31/12/2016, le montant investi s'élève à 8.474 K€ pour 30 lignes.

Sur ces 30 lignes :

- 1 est provisionnée à 100 % en raison d'un dépôt de bilan imminent
- 11 ont une situation plus ou moins fragile, provisionnées entre 10 et 75 %,
- 8 sont encore trop récentes et évaluées au prix de revient,
- 9 sont en croissance plus ou moins soutenue avec de bonnes perspectives
- 1 est cotée en bourse (Euronext Paris)

Les sociétés récemment investies restent valorisées pour leur montant brut dans les 2 ans suivant l'investissement, sauf élément significatif ou opération sur le capital justifiant une réévaluation.

L'évaluation du portefeuille au 31/12/2016 selon les méthodes IFRS (*Fair Market Value*) fait apparaître une valeur de 11,847 m€ pour un montant net de 7,118 m€ investis (montant brut – provision) soit une plus-value potentielle de 3,546 m€ après décote de 25 % des plus-values latentes.

2) - RESULTATS ENREGISTRES

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation comptables sont conformes à la réglementation en vigueur.

Les chiffres de la Société arrêtés au 31 décembre 2016 sont les suivants :

Le résultat d'exploitation est déficitaire de 782.520 euros compte tenu du total des produits d'exploitation qui s'élève à 0 euro et du total des charges d'exploitation qui s'élève à 782.520 euros.

Le total des produits financiers s'élève à 402.548 euros et le total des charges financières s'élève à 882.749 euros, d'où un résultat financier déficitaire de 480.201 euros.

Le résultat courant avant impôts est déficitaire de 1.262.721 euros contre un résultat courant avant impôts déficitaire de 828.347 euros au cours de l'exercice précédent.

Les produits exceptionnels s'élèvent à 1.057.863 euros et les charges exceptionnelles à 394.874 euros soit un résultat exceptionnel de 662.989 euros.

Le résultat se solde par une perte de 599.732 euros contre une perte de 828.356 euros lors de l'exercice précédent.

L'analyse du Compte de Résultat fait ressortir :

Produits du portefeuille de participations

Il ressort des comptes un solde positif de 31,6 K€.

Produits du portefeuille de placement

Les produits sur les placements de la trésorerie s'élèvent à 148 K€.

Coûts de fonctionnement pour 782.520 €:

RHONE ALPES CREATION II enregistre une progression de sa contribution aux charges de la Société CRE-AM proportionnelle à la montée en puissance de son activité d'investissement.

3) - PROGRES REALISES ET DIFFICULTES RENCONTREES

Nous vous informons que dans le cadre de la directive AIFM, un mandat de gestion a été signé avec KREAXI le 7/11/2016. Depuis cette date, RHONE-ALPES CREATION II est donc gérée par KREAXI (société de gestion agréée AMF), en conformité avec les directives européennes, qui exerce le mandat de Présidente de la Société.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élevant à la somme de 599.732 € au débit du compte "Report à Nouveau" dont le solde débiteur serait ainsi porté de 1.809.976 € à 2.409.708 €, soit 18,10 % du capital social.

Compte tenu de cette affectation, le total des capitaux propres serait de 10.905.292 € pour un capital social de 13.315.000 euros.

Conformément à la loi, nous vous rappelons qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

OPTION POUR LE REGIME FISCAL DE SCR

Nous vous rappelons que la Société a opté au 1er Janvier 2013 pour le statut fiscal de SCR.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code des impôts, il vous sera demandé d'approuver le montant des dépenses et charges non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du même Code, s'élevant à 3.729 €.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Compte tenu de son objet social, la Société n'a pas d'activité en matière de Recherche et Développement.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

La Société RHONE-ALPES CREATION II achèvera, en 2017, sa période d'investissement. Cette année verra également un volume d'investissement significatif lié aux primo-investissements et aux refinancements des sociétés déjà en portefeuille. Par conséquent, nous prévoyons de réaliser, au cours de l'exercice, une augmentation de capital par exercice de BSA afin de disposer de la trésorerie nécessaire pour réaliser l'ensemble de ces opérations.

INFORMATIONS RELATIVES AUX DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS

Conformément aux dispositions des articles L.441-6-1 al.1 et D.441-4 du Code de commerce, vous trouverez ci-après la décomposition, à la clôture des deux derniers exercices sociaux clos les 31 décembre 2016 et 31 décembre 2015, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance :

Date d'échéance	Montant des dettes Fournisseurs	
	2016	2015
Dettes échues à la clôture	5 460,00	
Dettes à échoir - de 30 jours	104 331,29	4 200,00
Total	109 791,29	4 200,00

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS POSTERIEUREMENT A LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE

La Société a réalisé un nouvel investissement en date du 1^{er} mars 2017 de 140 K€ dans la société NOSOPHARM (69) dont l'activité est le développement d'une nouvelle classe d'antibiotiques. L'investissement s'est fait dans un tour de table de 2,365 M€ aux côtés de AURIGA (1 M€), ALTO INVEST (500 K€), R2V (560 K€) et actionnaires historiques (165 K€).

Suite à l'acquisition de la société TECHNIDRONE par la Société DELTADRONE en février 2017, nous avons été remboursés du montant de l'emprunt obligataire que nous avons souscrit pour un montant de 120 K€. Les actions que nous détenions sur la ligne TECHNIDRONE pour un montant de 80 K€ nous ont été payées par échange de titres DELTADRONE. De ce fait, nous avons aujourd'hui en portefeuille des titres DELTADRONE cotés en bourse sur ALTERNEXT PARIS.

Nous déplorons un second sinistre dans le portefeuille : la Société TWIISTER, en redressement judiciaire depuis le 21/02/2017 (280 K€).

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 227-10 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous demandons de bien vouloir statuer sur le rapport spécial du Commissaire aux comptes concernant les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce et d'approuver les termes dudit rapport.

ADMINISTRATION DE LA SOCIETE

Nous vous informons qu'aucun mandat de membre du Conseil de surveillance ou de Censeur n'arrive à expiration.

SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRE ET SUPPLEANT

Nous vous informons que les mandats de Commissaire aux comptes titulaire de la société DELOITTE ET ASSOCIES et de Commissaire aux comptes suppléant de la Société BEAS arrivent à expiration lors de la présente Assemblée Générale.

Nous vous proposons :

- de renouveler le mandat de Commissaire aux comptes titulaire de la société DELOITTE ET ASSOCIES,
- de renouveler le mandat de Commissaire aux comptes suppléant de la société BEAS.

et ce, pour une durée de 6 exercices qui prendra fin à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice à clore le 31/12/2022.

PRISE DE PARTICIPATIONS OU DE CONTROLE DIRECTE OU INDIRECTE EN FRANCE (Article L 233-6 alinéa 1 du Code de commerce)

Notre Société n'a pris, au cours de l'exercice écoulé, aucune participation significative dans une société ayant son siège en France, sans préjudice de ce qui est indiqué au point I) ci-dessus.

ACTIVITE DES FILIALES ET SOCIETES CONTROLEES EN FRANCE ET A L'ETRANGER (Article L 233-6 alinéa 2 du Code de commerce)

Notre Société ne contrôle actuellement en droit, en fait ou conjointement aucune société ayant son siège social en France ou à l'étranger.

OPERATIONS D'OPTION D'ACHAT OU DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS RESERVEES AUX DIRIGEANTS DE LA SOCIETE

Nous vous précisons qu'aucune opération d'option d'achat ou de souscription d'actions réservées aux dirigeants de la Société n'a été effectuée au cours de l'exercice écoulé.

OPERATIONS D'ATTRIBUTION D'ACTIONS GRATUITES AUX DIRIGEANTS DE LA SOCIETE

Nous vous précisons qu'aucune opération d'attribution d'actions gratuites aux dirigeants de la Société n'a été effectuée au cours de l'exercice écoulé.

AJUSTEMENT DES BASES DE CONVERSION ET DES CONDITIONS DE SOUSCRIPTION OU D'EXERCICE DES VALEURS MOBILIERES DONNANT ACCES AU CAPITAL OU DES OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS

Néant.

Nous espérons que les propositions qui précèdent recevront votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized capital letter 'D' followed by a series of loops and a horizontal line extending to the right.

RHONE-ALPES CREATION II

Société par Actions Simplifiée
10 rue du Château d'Eau
69410 CHAMPAGNE-AU-MONT-D'OR

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société RHONE-ALPES CREATION II, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants :

- le paragraphe des règles et méthodes comptables de l'annexe, relatif aux provisions des titres en portefeuille et à la couverture BPI FRANCE ;
- le chapitre 1.5.1 de l'annexe relatif aux modalités d'évaluation des titres immobilisés de l'activité de portefeuille concernant, notamment, l'application du principe de Juste Valeur.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Comme mentionné en annexe, pour tenir compte de l'application sur les investissements de 2012 à 2013 et de 2014 à 2016, du "stop loss" (taux de sinistralité sur les participations au-delà duquel la garantie BPI FRANCE passe à 0%) et compte tenu de la sinistralité observée depuis l'origine sur le portefeuille, votre société constitue une provision spécifique. Nous avons revu les hypothèses retenues pour évaluer le montant de la provision complémentaire nécessaire. Nous avons procédé, sur cette base, à l'appréciation du caractère raisonnable de cette estimation.
- Comme indiqué en annexe, votre société procède à l'évaluation de son portefeuille sur la base du principe de Juste Valeur. Nous avons revu les hypothèses et éléments financiers étayant la valorisation de chaque ligne en portefeuille et nous sommes assurés du caractère raisonnable et prudent des estimations retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Lyon, le 1er juin 2017
Le commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES



Dominique NATALE